



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRÈVE DES URGENCES

LA CGT DEMANDE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS NATIONALES AVEC LA MINISTRE DE LA SANTÉ

Le mouvement parti de l'APHP s'étend un peu plus tous les jours sur l'ensemble du territoire national. Le 29 avril 2019, la CGT a déposé un préavis de grève national portant les revendications suivantes :

- Augmentation des effectifs : application du référentiel SAMU URGENCES DE FRANCE
- Ouverture des lits pour atteindre l'objectif de « zéro hospitalisation » brancards
- Augmentation des rémunérations de 300 euros pour tous

La crise que connaissent les urgences est le révélateur de l'état de dégradation de notre système de santé qui a de plus en plus de mal à répondre aux besoins de la population. La cause est connue : il s'agit de la multiplication des plans d'économies qui ont mis l'hôpital en situation de tension permanente. Les personnels sont épuisés et ne sont plus en capacité de faire correctement leur métier.

Nous ne pouvons plus supporter le mépris de nos directions et de la Ministre qui ne répondent pas aux revendications. À l'APHP, depuis le début du mouvement Martin Hirsch, Directeur général, n'a toujours pas reçu les salarié.e.s en grève. Lors de son déplacement à la Pitié-Salpêtrière dans le cadre de la manipulation médiatique des événements du 1^{er} mai, Madame Buzin ne s'est même pas intéressée aux salarié.e.s des urgences en grève et la directrice a demandé à ce que les banderoles des grévistes soient décrochées de la façade de l'hôpital.

Il est temps que la Ministre prenne la mesure de la colère des salarié.e.s et de la gravité de la situation. Elle ne peut rester dans sa tour d'ivoire plus longtemps, sourde face à un mouvement qui s'amplifie.

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale apporte tout son soutien aux personnels actuellement en grève et exige l'ouverture de négociations au niveau national sans délai.

Montreuil, le 7 mai 2019

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

35/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr